

2^e François-Gabriel Chappuis de La Fay, chevalier, capitaine de cavalerie au régiment de la Feronnays, né le 22 septembre 1692. Après avoir hérité de son frère de La Fay et de Vaudragon, François-Gabriel réunit à ces deux terres celles de Saint-Pierre-de-Pizey et de Larajasse, dont il rendit hommage le 14 mars 1735. Ces deux dernières seigneuries furent sans doute acquises à prix d'argent, des derniers représentants de la famille Gayot de Pitaval, qui les possédait auparavant et qui s'éteignit quelques années plus tard (1755).

Quoi qu'il en soit, à partir de cette époque, François-Gabriel Chappuis est qualifié dans tous les actes qui le concernent de seigneur de La Fay, Vaudragon, l'Aubépin, Larajasse, Saint-Pierre-de-Pizey, les Combes et autres places. Toutes ces terres étaient encore en sa possession en 1762. Il avait épousé, le 5 septembre 1725, demoiselle Catherine-Philibert de Chamousset, fille de Louis-Philibert de Chamousset, écuyer, conseiller secrétaire du Roi.

De ce mariage, qui fit entrer dans cette famille la terre de Saint-Laurent-de-Chamousset, naquirent deux filles, dont l'une, Clémence-Philippine, épousa, le 21 juillet 1750, Jean-Pierre-Guillaume de Savaron, chevalier, qui devint par cette union, seigneur de Larajasse et de Chamousset (1780-1789) (1). C'est à ce titre que ce dernier assista, en 1789, aux assemblées des trois ordres qui se tinrent à Lyon, pour l'élection des députés aux Etats généraux. Après avoir commandé le corps des vétérans au siège de Lyon, sous les ordres de Précý, M. de Savaron subit le sort de la plupart des défenseurs de cette malheureuse cité; la commission révolutionnaire l'envoya mourir dans la plaine des Brotteaux.

Ses enfants furent : 1^o Guillaume-Catherin de Savaron,

(1) De Savaron : *d'azur à la croix patée d'or accompagnée de trois soleils du même.*